

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 69 (1981)

**Heft:** [2]

**Artikel:** Editorial : idées longues... mémoire courte ?

**Autor:** Chaponnière, C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-284273>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Idées longues... mémoire courte ?



Marie Goegg

Octobre 1980 : l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes est retirée en faveur du contreprojet.

Principal responsable : le « délai d'application » prévu par l'initiative qui demandait qu'en cinq ans, l'égalité soit dans les faits.

Raisons avancées : on ne peut pas brusquer les choses, forcer le cours (tranquille) des événements.

Cela me fait prendre conscience un peu mieux encore du courage qu'il fallait pour lancer cent ans auparavant une association de femmes réclamant dans ses statuts « l'égalité dans le salaire, dans l'instruction et dans la famille ». \* Si avec de semblables revendications, on « brusque les choses » en 1980, qu'est-ce que ça devait être en 1868 : Marie Goegg bravait sans doute l'histoire, les hommes et Dieu tout à la fois. Elle a osé pourtant, et d'autres avec elle. Des femmes qui, dix-neuvième siècle ou pas, que ça se fasse ou non, quitte à passer peut-être pour folles ou dénaturées, ont trouvé normal de revendiquer des droits qui leur paraissaient une simple question de justice. Oh ! Elles n'étaient pas nombreuses, bien sûr. D'abord une, puis trois, puis quatre, puis six. Puis quelques-unes encore. Mais elles restaient des exceptions, ces femmes qui, comme nous, demandaient l'équité, le choix de leur destinée, la reconnaissance de leurs droits. Comme nous elles étaient féministes... mais cinquante ou cent ans plus tôt : des années qui comptent, entre elles et nous.

Car il y a cinquante ou septante ans, ce n'étaient pas encore des lois ou des mentalités pour ou contre lesquelles les femmes avaient à se battre : c'étaient des croyances — combien plus dures à ébranler que les opinions plus ou moins fermes d'aujourd'hui ! Croyances qui, de surcroît, se sont avérées tout spécialement tenaces sur sol helvétique : croyance en *une* certaine place de la femme ici-et-pas-ailleurs-et-on-ne-discute-pas. Les féministes d'alors — s'en doutaient-elles vraiment ? — portaient en croisade... pour très, très longtemps.

Pour la guerre de cent ans, très précisément. Avec sa première victoire il y a tout juste dix ans, et (on l'espère) la seconde dans quelques mois seulement. Lorsqu'on se rappelle la date du

premier « manifeste » féministe suisse, lorsqu'on voit que ce sont presque mot pour mot les mêmes revendications qui sont reprises 112 ans plus tard par le contreprojet, on peut imaginer que dans sa tombe Marie Goegg soit en train de se dire : « Encore heureux que je m'y sois prise à l'avance... » Au train où vont les choses, en effet, chère Madame : « Patience et longueur de temps... », on n'est pas en Suisse pour rien.

Relativement, donc, à la durée totale de la lutte pour le suffrage féminin, on peut dire que l'on commence à peine à cueillir les fruits de l'entêtement sans relâche de nos pionnières : dix ans à peine... mais c'était hier ! Et pourtant cela semble déjà de l'histoire ancienne, à celles en tout cas (j'en fais partie) qui n'ont pas dû demander le droit de vote avant de l'exercer. On sourit devant les portraits des anciennes féministes en capeline de dentelle et à camée d'ivoire. Le féminisme des suffragettes, au jour d'aujourd'hui, fait même ricaner certaines pour qui les droits civiques, dans la lutte des femmes, ont déjà une vague odeur de naphthaline, de siècle dernier. Il est vrai que depuis quelques années, chez beaucoup de féministes, l'obsession égalitariste a cédé le pas au désir de revaloriser les femmes *dans leur différence*. Mais il n'y a pas de mystère : si le féminisme a pu ainsi évoluer, si de nouveaux combats ont pu se faire jour... c'est qu'il y a eu des gens pour gagner les précédents. « Patience et longueur de temps... » et « chaque chose en son temps » : ce sont semble-t-il, en Suisse et en féminisme, les deux lois en vigueur. Si la première page « officielle » de notre histoire n'avait pas été tournée en 1971, on ne voterait pas sur le chapitre II en juin 1981... Aussi serait-il dommage d'oublier si tôt celles qui — en dentelles, en tailleur ou en jeans — ont combattu sans trêve pour le suffrage féminin. Elles ont eu les idées longues : simple retour des choses, nous n'avons pas voulu, pour cet anniversaire, avoir la mémoire courte.

C. Chaponnière

\* Statuts de l'Association internationale des femmes, fondée en 1868 par Marie Goegg-Pouchoulin.

**EMMAÜS** débarrasse **gratuitement** votre appartement, bureau, cave, grenier et voitures

Communauté d'Emmaüs - 5, route de Drize - Tél. 42 39 59  
Genève - CCP 12 - 1222

## Sommaire

	Pages
L'équipe de FS	2
Editorial	3
Vie quotidienne	4
Dossier : Dix ans de suffrage	5-7
Tiers monde : la parole aux femmes	8
Hephzibah Menuhin-Hauser	9
Le point sur (in)	10
Qui êtes-vous Yvette Théraulaz	11
Cantons	12-14
Féminisme et journalisme	15
L'écrivain du mois	16

**grand passage**

le premier des grands magasins genevois

